

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 313-314

Vorwort: Éditorial : l'OSE, une centenaire qui vieillit mal
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OSE, UNE CENTENAIRE QUI VIEILLIT MAL

Eveline Widmer-Schlumpf déplorait récemment que la Suisse perde le sens du compromis et que les politiques se radicalisent de plus en plus. Voilà qui pourrait donner à réfléchir à l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Certes l'OSE n'a souvent revendiqué, afin de lui être agréable, que ce que le DFAE était prêt à lui accorder – la survie de l'OSE dépend des financements publics. Mais quand l'OSE tente de sortir de sa torpeur fédérale, mal lui en prend. Elle tenait congrès cet été à Genève¹. Passons sur le demi-retrait du président Eggly, la nomination-élection du président Gysin et autres sujets sans réelle surprise que vous avez déjà lus il y a plusieurs mois sur notre blog. Pourtant, quand à la veille du congrès, le Conseil fédéral annonce que le vote électronique pour les Suisses de l'étranger ne concernera que 4 cantons (GE, LU, BS et NE), on feint la surprise et parle de *coup de tonnerre* à l'OSE. En réalité, cela peut provoquer un amusement agacé chez nos lecteurs qui le savent depuis notre n° 253 paru il y a déjà 5 ans. Relisez-le... : la chancelière annonce 90 % des Suisses de l'étranger raccordés avant 2015, et celle qui n'est pas encore codirectrice de l'OSE fait part de ses doutes, indique que ce n'est pas sa priorité et que ce sera pour la seconde moitié de la décennie au plus tôt. Feindre l'étonnement en 2015 est... OSÉ !

Plus intéressant, la consultation des délégués du CSE au sujet de leur élection directe par tous les citoyens résidant à l'étranger a montré que la démocratie n'est pas non plus la préoccupation n° 1 du CSE. Un accord de principe semble possible pour que tous les *électeurs* votent (comme il s'agit de vote électronique, ça attendra...) mais seuls pourront se porter candidats les présidents ou délégués d'associations membres de l'OSE. Notons que les délégués allemands du CSE, les plus réfractaires à l'ouverture complète, ont

parfaitement raison du point de vue d'une fondation totalement privée qui n'a pas à se laisser dicter sa conduite, ni être dirigée par des non-membres. Mais le hic est de simultanément revendiquer un titre de « parlement » et de prétendre représenter 700 000 Suisses qui boudent l'OSE à 99 %. Ce débat fait rage (entre 5 ou 6 personnes) sur Swisscommunity, et les associations continuent de se retirer du système, sauf certaines qui préfèrent cacher un temps la réalité à leurs membres.

Situation bien triste en termes de tradition suisse mais le « sonderfall Schweiz » garde encore des pratiques qui feraient écarquiller les yeux au Quai d'Orsay ou à Bercy. Saviez-vous que le traitement et l'indemnité de résidence d'un diplomate suisse en poste à l'étranger sont revus tous les six mois afin de les adapter aux conditions de change et de prix dans le pays de fonction ? Conséquence pratique du plongeon de l'euro par rapport au franc, le traitement de nos consulaires et diplomates est sérieusement revu à la baisse et peu importe s'ils ont par ailleurs des dépenses incompressibles en francs. Eh oui, la Suisse n'est pas du tout une nation de fonctionnaires avec garantie d'emploi et de traitement, sauf peut-être à l'OSE tant qu'il y a encore des crédits. Crédits qui vont être réduits pour la *Revue suisse* qui perd encore 2 numéros imprimés par an et ne paraîtra plus que 4 fois. Voilà qui ne nous réjouit pas, même si l'animatrice française de Swisscommunity semble trouver cela « très moderne ».

Restons classiques, nous vous souhaitons plutôt une agréable lecture papier.

Y Alliaume

Philippe ALLIAUME

Rédacteur en chef

redaction@suissemagazine.com

¹ Détails sur le blog de Suisse Magazine.